MARCOUSSIS

Agenda 21-Marcoussis,
à nous de jouer !

Plan d'action

AGENDA21

Ville de Marcoussis

2011-2014

AUXILIA

Comme un Arbre !

Sommaire

Introduction ..... p. 4
Rappel Méthodologique : la création du plan d'actions ..... p. 6
Mode d'emploi du document ..... p. 7
Les fiches actions ..... p. 8

FICHE 1 Favoriser la création d'une boutique en cœur de village regroupant les acteurs de l'économie sociale et solidaire ..... p. 9

FICHE 2 Développer l'information sur l'emploi ..... p. 10

FICHE 3 Compléter le dispositif d'accueil des nouveaux habitants ..... p. 11

FICHE 4 Réaliser une Journée de découverte des métiers locaux à l'École élémentaire ..... p. 12

FICHE 5 Faciliter le développement des échanges entre citoyens ..... p. 13

FICHE 6 Réaliser un Agenda 21 scolaire ..... p. 14

FICHE 7 Favoriser l'accès aux nouvelles technologies ..... p. 15

FICHE 8 Élaborer un Plan Local d'Urbanisme avec l'ensemble des citoyens ..... p. 16

FICHE 9 Créer d'un observatoire des loyers et des charges ..... p. 17

FICHE 10 Élaborer un Guide de l'Habitat durable ..... p. 18

FICHE 11 Assurer la maîtrise énergétique des bâtiments publics ..... p. 19

FICHE 12 Intégrer une démarche environnementale pour le projet d'extension et de requalification du fond des Près ..... p. 20

FICHE 13 Partager un espace de circulation en cœur de village ..... p. 21

FICHE 14 Favoriser le covoiturage ..... p. 22

FICHE 15 Promouvoir l'utilisation des liaisons douces ..... p. 23

FICHE 16 Aménager les voies cyclables ..... p. 24

FICHE 17 Sécuriser les circulations piétonnes ..... p. 25

FICHE 18 Moderniser l'éclairage public ..... p. 26

FICHE 19 Impulser l'amélioration des transports collectifs locaux ..... p. 27

FICHE 20 Lutter contre les dépôts sauvages ..... p. 28

FICHE 21 Favoriser la consommation de productions locales ..... p. 29

FICHE 22 Accompagner le dynamisme du commerce en cœur de village ..... p. 30

FICHE 23 Accueillir les nouvelles activités économiques ..... p. 31

FICHE 24 Développer les jardins partagés ..... p. 32

FICHE 25 Insérer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics ..... p. 33

FICHE 26 Organiser une gestion globale des déchets verts des professionnels locaux ..... p. 34

FICHE 27 Développer le compostage ..... p. 35

FICHE 28 Poursuivre l'action zéro pesticide à l'échelle territoriale ..... p. 36

FICHE 29 Sensibiliser aux richesses de la Sallemouille ..... p. 37

FICHE 30 Élaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts ..... p. 38

FICHE 31 Favoriser l'introduction des abeilles ..... p. 39

FICHE 32 Créer une vigne sur la côte de l'escargot ..... p. 40

FICHE 33 Préserver la ressource eau ..... p. 41

FICHE 34 Créer un plan Communal de sauvegarde ..... p. 42

FICHE 35 Communiquer autour de l'Agenda 21 ..... p. 43

Édito

La commune de Marcoussis souhaite devenir un village exemplaire en matière de développement durable. L'équipe municipale s'est engagée dans cette voie avec la volonté d'associer l'ensemble des acteurs du territoire. C'est pourquoi dès 2008, les premières réflexions ont été menées pour traduire cette volonté dans un Agenda 21, véritable feuille de route pour entrer dans le 21e siècle de manière durable et soutenable.

Une large consultation des Marcoussissiens, des associations, des représentants du monde socio-économique a ponctué les différentes étapes d'élaboration de cet Agenda 21. Le Conseil municipal des enfants, le Conseil des sages, le service jeunesse, le personnel communal ont été associés à ce projet. Les acteurs locaux ont ainsi pu faire connaître leurs attentes et propositions à l'occasion de rencontres individuelles, de réunions de travail, des Apéros du Développement Durable, des cafés citoyens ou encore au travers du questionnaire adressé à la population.

Pour mener ce vaste chantier, déterminant pour notre village, l'équipe municipale s'est appuyée sur un comité technique, associant des

partenaires comme le Conseil Général et la Région, un comité de pilotage et enfin un comité partenarial regroupant des représentants du monde associatif et des acteurs socio-économiques. Gage de qualité, les élus ont voulu que l'Agenda 21 soit élaboré en suivant le cadre de référence défini par le Ministère de l'environnement pour les projets territoriaux de développement durable.

Après un rappel méthodologique sur la construction des actions et un bref mode d'emploi, ce document rassemble les 35 actions qui constituent l'Agenda 21 de Marcoussis.

L'Agenda 21 est par essence évolutif. Il repose sur un diagnostic, photographie à un instant donné ayant permis d'identifier les forces et les pistes d'amélioration de notre territoire. En ce sens, il n'a pas pour objet de décrire l'ensemble des actions menées par la municipalité. C'est ainsi que, dans les domaines identifiés comme une force pour Marcoussis, aucune action ne figure dans l'Agenda 21. Pour ne citer que quelques exemples, il est ainsi de l'accessibilité, la diversité, la richesse et l'attractivité des offres culturelles et de loisirs, tout comme la valorisation et la coordination du monde associatif.

Il convient dès lors que chacun puisse s'approprier cet Agenda 21 pour ensemble faire de notre village un lieu de partage, d'innovation, plus respectueux de notre planète et de ses habitants !

Olivier Thomas
Maire de Marcoussis

Rappel Méthodologique : la construction du plan d'actions

Après avoir réalisé un diagnostic[1] permettant d'identifier les forces et les pistes d'amélioration de notre territoire, quatre chantiers prioritaires ont été identifiés pour Marcoussis :

- l'aménagement du territoire au service d'un cadre de vie de qualité
- des activités économiques contribuant à la vitalité de la commune
- la responsabilisation et l'implication de tous les acteurs à la vie de la cité
- l'exemplarité des pratiques et des politiques de la ville

15 objectifs s'inscrivent en ce sens :

Aménager les quartiers existants dans une optique de reconquête du centre-ville en préservant le patrimoine naturel et architectural	✖
Renforcer l'offre de logements accessibles à tous, respectant des critères environnementaux	✖
Promouvoir des modes de déplacements alternatifs et sécurisés sur le territoire communal	✖
Renforcer et encourager le recours utilitaire aux liaisons douces pour tout public	✖
Promouvoir le réseau de l'économie sociale et solidaire sur le territoire	✖
Dynamiser le tissu de commerces de proximité	✖
Intégrer tous les acteurs économiques à la vie et à l'économie de la commune	✖
Contribuer au développement des circuits courts	✖
Favoriser le mieux-vivre ensemble sur la commune	✖
Promouvoir la participation de tous à la vie de la cité	✖
Sensibiliser les habitants à des modes de vie responsables	✖
Mieux gérer les déchets sur la commune : réduction à la source et valorisation	✖
Assurer la conduite du changement en interne	✖
Améliorer la qualité et le respect des milieux naturels et semi-naturels	✖
Déployer une politique de maîtrise de l'énergie dans le bâti	✖

En associant la population et les acteurs du territoire, les élus et les services ont alors déterminé différentes pistes d'actions qui permettent d'atteindre ces objectifs.

Les cafés citoyens, organisés au printemps 2010, ont été l'occasion pour les Marcoussissiens d'être force de propositions.

Des pilotes politiques et administratifs ont été nommés pour chaque piste d'actions identifiée. Grâce à une formation dispensée par le bureau d'études nous ayant accompagné au cours de l'élaboration de notre Agenda 21, les pilotes administratifs ont pu mener une étude de faisabilité technique et financière des pistes d'actions et de construire l'architecture des fiches. Un travail rédactionnel a alors été mené en étroite collaboration entre les services municipaux, les partenaires pilotes d'actions et les élus.

Au final, l'Agenda 21 se compose de 35 fiches actions issues de cette coproduction de longue durée. Certaines sont des actions nouvelles, d'autres sont des actions connaissant un renforcement dans leurs objectifs et/ou dans leur réalisation.

La mise en œuvre de ce programme d'actions, échelonnée jusqu'en 2014, va impliquer la participation de tous, habitants, acteurs politiques, économiques, sociaux...

[1]Le diagnostic a été validé par le Conseil Municipal le 25 novembre 2009.
La synthèse est consultable sur le blog de l'Agenda 21 (www.marcoussis.fr/agenda21)

Mode d'emploi du document

Action nouvelle, en cours ou renforcée

Libellé de l'action

Finalité du développement durable

Thèmes

Enjeux prioritaires

Objectifs visés

AGENDA21-Marcoussis
à nous de jouer !
Favoriser le covoiturage
FICHE 14
Action nouvelle
FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité
Épanouissement de tous les êtres humains
Cohésion sociale et solidarité
Modes de production et de consommation responsables
THÈMES
Citoyenneté & solidarité
Transport, énergie & habitat
Consommation & déchets
Ressources
ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun
La pérennisation et le développement des déplacements
Le civisme au quotidien
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens
Pilote politique: Adjoint Transports et sports
Pilote administratif: Chargée de mission économie
Le covoiturage correspond à un changement dans nos pratiques de déplacement qu'il faut développer pour des raisons écologiques, sociétales et économiques. La Mairie aménagera des points de rencontre entre « covoitureurs » et des aires de covoiturage.
Les étapes de mise en œuvre:
Phase 1 Rencontre des partenaires intéressés et identification des besoins
Phase 2 Élaboration des modalités de mise en œuvre (outils permettant la rencontre de l'offre et de la demande; identification des zones relais; identification des aires de covoiturage)
Phase 3 Installation de panneaux de signalisation pour identifier les aires de covoiturage
Phase 4 Création d'un onglet dédié sur le site de la Commune
Phase 5 Communication autour du covoiturage à renforcer, distribution d'autocollants permettant l'identification des véhicules
CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS
Favoriser le covoiturage pour tous les types de déplacements
Réduire la circulation automobile et limiter la pollution atmosphérique
Créer du lien entre les Marcoussissiens et les habitants du bassin de vie
Public ciblé: Les usagers
PARTENARIAT
Interne: École des Arts • Communication • Services techniques • Service Communication
Externe: Site du covoiturage du Conseil Général • Les associations marcoussissiennes
ÉVALUATION
Critères d'évaluation
1. Nombre de personnes ayant répondu favorablement à la sollicitation
2. Nombre de parents ayant mis en place un covoiturage
3. Nombre de « clics » sur l'espace dédié du site internet
4. Nombre de véhicules stationnant en journée à proximité de l'aire de covoiturage
5. Nombre d'autocollants distribués
Périodicité
Une fois/an sur plusieurs jours
22

Désignation du porteur politique

Étapes de mise en œuvre

Partenaires

Critères d'évaluation

Périodicité d'évaluation

Les fiches actions

Favoriser la création d'une boutique en cœur de village regroupant les acteurs de l'économie sociale et solidaire

FICHE 1

Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe Solidarité, Logement et petite Enfance
Pilote administratif: Chargée de mission Économie

Rapprocher et rassembler les structures sociales et solidaires au centre du bourg leur permettrait de créer un lien visible avec la population et de valoriser leurs activités.

Cette action consiste à accompagner les différents acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire dans la définition de leur projet de « boutique solidaire » :

- définition des besoins de chaque acteur ;
- étude financière et technique ;
- montage juridique ;
- moyens humains à mettre en œuvre (création d'emplois accompagnés).

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Définition du projet
Identification des acteurs
Études des options techniques et financières

Phase 2 Recherche ou création d'un local en cœur de village

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	✖
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Accès de tous au marché du travail	✖
Intégration des acteurs économiques sur le territoire	✖
Vitalité des commerces et services de proximité	✖
Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	✖
Changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Soutenir et favoriser le développement de l'Économie Sociale et Solidaire, notamment grâce à la vente de ses produits
- Développer une offre locale de commerce de proximité
- Sensibiliser à une autre forme de consommation

Public ciblé: Marcoussissiens - Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Identification des acteurs

2012 Recherche d'un local, montage du projet associatif et du plan de financement

PARTENARIAT

Interne: Service Urbanisme • Service Communication • Services techniques • Maison de l'emploi

Externe: Conseil régional • Conseil général • ESAT (Établissement Social d'Aide par le Travail) La vie en herbe • Potagers de Marcoussis • Artisans du Monde • Plan Local d'Insertion Économique

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Chiffre d'affaires
2. Nombre d'acteurs participants au projet
3. Taille de l'espace commercial
4. Nombre d'emplois créés dans le cadre du projet
5. Évolution du chiffre d'affaires lié aux ventes
6. Évolution du nombre d'adhérents des différentes associations concernées

Périodicité d'évaluation

- À la mise en place du projet et un an après
- Puis une fois par an

Développer l'information sur l'emploi

FICHE 2

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Accès de tous au marché du travail	✖
Intégration des acteurs économiques sur le territoire	✖
Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer l'accès aux offres d'emploi pour les demandeurs d'emploi sur le territoire de Marcoussis
- Rapprocher l'offre et la demande des Marcoussissiens

Public ciblé: Les demandeurs d'emploi et les employeurs

Action nouvelle

Pilote politique: Maire de Marcoussis
Pilote administratif: Directrice de la solidarité et de la petite enfance

Les missions de la Maison de l'Emploi consistent à regrouper les différentes offres d'emplois et de stages du territoire, puis de les communiquer aux employeurs et aux demandeurs d'emploi. La mise en ligne des offres sur le site de la Commune est un des moyens à mettre en place.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Étudier la faisabilité technique et juridique de la mise en ligne des offres d'emploi

Phase 2 Créer un outil de contrôle (fiche type à remplir sur le site) afin d'obtenir les renseignements nécessaires des recruteurs

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Mise en ligne des annonces ajustant l'offre et la demande d'emplois

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service informatique • Service développement économique

Externe: PLIE • Pôle emploi • Mission locale • Les employeurs locaux (artisans, entreprises, associations…)

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de « clics » de la rubrique « emploi à Marcoussis »
2. Nombre de personnes ayant trouvé un travail ou un stage par ce biais
3. Nombre d'offres mises en ligne

Périodicité

Le bilan d'activité annuel de la Maison de l'emploi

Compléter le dispositif d'accueil des nouveaux habitants

FICHE 3

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Civisme au quotidien	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Faciliter l'intégration des nouveaux habitants
- Faire participer les habitants à la vie du village
- Faire découvrir les richesses associatives et les services publics aux nouveaux habitants.

Public ciblé: Les nouveaux habitants

Action en cours

Pilote politique: Maire de la ville de Marcoussis
Pilote administratif: Chargée de communication

Le sentiment d'intégration conduit plus facilement les nouveaux habitants à participer aux activités, aux événements de la Commune et à prendre une part d'engagement et de responsabilité en son sein. Des rencontres avec les élus sont organisées pour présenter le milieu associatif et les services municipaux.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Recenser les nouveaux habitants

Phase 2 Organiser une rencontre régulière entre élus et nouveaux habitants pour présenter la ville, les services et les associations

Phase 3 Remettre des documents (annuaires associatifs, plaquettes des structures culturelles, plans etc..) aux Marcoussissiens

Phase 4 Convier les nouveaux habitants aux vœux (lettre personnalisée)

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Élaboration d'une procédure interne permettant l'organisation d'un rendez-vous annuel des nouveaux habitants

PARTENARIAT

Interne: Service scolaire • Service affaires générales • Service Urbanisme • Élus

Externe: Association Historique de Marcoussis • Le Syndicat d'initiative

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'habitants présents aux réunions de présentation

2. Nombre de prises de contact suite à la journée d'accueil

Périodicité d'évaluation

- Taux de satisfaction à l'issue de chaque rencontre
- Taux de nouveaux habitants dans les adhérents des associations au bout d'une année de présence à Marcoussis

Réaliser une Journée de découverte des métiers locaux à l'École élémentaire

FICHE 4

Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué à la sécurité, à l'artisanat et aux commerces
Pilote administratif: Responsable des affaires scolaires

Un parcours de découverte des métiers sera proposé aux élèves de CM1 et CM2 de Marcoussis. Les enfants auront alors une première approche sur le monde professionnel d'un point de vue théorique et dialogueront avec les acteurs socio-économiques locaux. Ces échanges pourront déboucher sur des ateliers à moyen terme.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Rencontrer les personnes intéressées par le projet et susceptibles d'y participer: artisans, commerçants, professions libérales, services communaux, industriels, agriculteurs, entrepreneurs

Phase 2 Mobiliser et sensibiliser l'équipe éducative pour assurer ensemble l'élaboration et l'exécution du projet

Phase 3 Mettre en place un forum des métiers

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	✖
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Faire découvrir la richesse des savoir-faire locaux et des différents secteurs d'activités de l'artisanat, de l'entreprise et du commerce
- Découvrir des métiers
- Créer des liens entre l'école et les professionnels locaux

Public ciblé: Les classes de CM1 et CM2 de la Commune

Calendrier de mise en œuvre :

2011 En cours

PARTENARIAT

Interne: Service Communication • Services communaux • Assistants municipaux • Élémentaires
Service développement économique

Externe: Équipe éducative des écoles • Commerçants, artisans locaux, professions libérales, agriculteurs • Pompiers volontaires…

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de participants (commerçants locaux et élèves)

2. Réponse au questionnaire élaboré conjointement avec les équipes enseignantes

Périodicité

Après chaque forum

Faciliter le développement des échanges entre citoyens

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✕
Cohésion sociale et solidarité	✕
Modes de production et de consommation responsables	✕

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✕
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	✕
Ressources	✕

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	✕
La pérennisation et le développement des déplacements	✕
Le civisme au quotidien	✕
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✕
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	✕
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	✕
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✕
La lutte contre le logement précaire et insalubre	✕

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

› Créer du lien entre les Marcoussissiens pour développer des services d'échange et d'entraide à but non lucratif

Public ciblé: Les habitants

Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe au développement durable
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La commune de Marcoussis et la Maison Pour Tous proposent à tous les habitants de participer à un système d'échange et d'entraide à Marcoussis. Il s'agit de favoriser l'échange de biens et de services, à but non lucratif, au sein d'un groupe composé de citoyens volontaires, en recueillant leurs offres et leurs besoins. Les participants ne doivent pas manquer de communiquer et de devenir les porteurs de cette démarche.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Recenser les besoins des Marcoussissiens.

Phase 2 Déterminer des heures et lieux appropriés selon les types d'échanges, ainsi que la structure porteuse, (par exemple, la Maison Pour Tous)

Phase 3 Sélectionner et créer des outils qui favorisent cette démarche comme un « forum du troc » en ligne sur le site de la structure porteuse

Phase 4 Établir une classification des échanges existants pour orienter au mieux les demandes

Coût :

- Mise en place d'un outil sur le site internet de la commune 5 000 €
  Financement : Ville de Marcoussis

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Déterminer des heures et lieux appropriés selon les types d'échanges ainsi que la structure porteuse

2012 Recenser les besoins des marcoussissiens

2012/2013 Sélectionner et créer des outils qui favorisent cette démarche comme un « forum du troc » en ligne sur le site de la structure porteuse

PARTENARIAT

Interne: Service communication • blog Agenda 21 • Direction de la solidarité • Service jeunesse

Externe: La Maison pour tous • Jardiniers de France

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de participants
2. Nombre d'échanges
3. Nombre de types d'échanges

Périodicité d'évaluation

Annuelle

AGENDA21-Marcoussis
à nous de jouer !

Réaliser un Agenda 21 scolaire

FICHE 6

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	✖
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	✖
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	✖
Le civisme au quotidien	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	✖
La gestion durable des déchets ménagers	✖
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Accompagner le corps enseignant dans son programme d'éducation au développement durable
- Décliner le concept du développement durable dans le fonctionnement et la pratique quotidienne des usagers de l'école

Public ciblé: Les élèves des écoles élémentaires, les enseignants, le personnel, les parents

PARTENARIAT

Interne: Blog Agenda 21 • Service scolaire

Externe: Éducation nationale • Agence des espaces verts • Conseil général • Syndicat d'Initiative du Val d'Orge • Association Parents d'élèves • Association Éducation à l'Environnement et au Développement Durable • Association de Marcoussis en Faveur des Amitiés Internationales • Les Grenouilles de la Sallemouille

Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe au développement durable et Adjoint à l'éducation, l'enfance et la jeunesse
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

Créer un Agenda 21 scolaire contribuera à la mise en œuvre d'actions concrètes touchant à la fois l'usage des locaux, l'organisation de la vie scolaire et les contenus pédagogiques. Cet outil s'inscrit dans la démarche éducative et d'accompagnement à la diffusion des valeurs du développement durable.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Signature d'une charte d'engagement; inspecteur académique, enseignants, élus (impulsion)

Phase 2 Création du comité de pilotage; représentant élèves, parents, enseignants (comité de pilotage)

Phase 3 Diagnostic consommation eau, énergie etc., élèves, enseignants, services communaux (diagnostic)

Phase 4 Identification des atouts et faiblesses; pilote, enseignants, élèves (définition des axes de progrès)

Phase 5 Élaboration du premier plan d'action. (Exemples: fournitures éco-labélisés, potager écologique, création de nichoirs…)

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Signature d'une charte d'engagement

2012/2013 Création du comité de pilotage. Diagnostic des consommations eau, énergie

2013/2014 Identification des atouts et faiblesses. Élaboration du premier plan d'action

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'actions établies et programmées pour l'année suivante
2. Nombre de participants investis sur une année scolaire
3. Nombre d'Agenda 21 scolaires réalisés

Périodicité

À chaque réunion du comité de pilotage Agenda 21 scolaire

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Mobiliser les fournisseurs d'accès pour qu'ils développent le haut débit sur le territoire de la Commune
- Former et accompagner les seniors dans l'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- Développer les Tableaux Blancs Interactifs dans les écoles.
- Communiquer en direction des Petites et Moyennes entreprises sur les usages du numérique.
- Favoriser l'équipement et la formation des foyers défavorisés en facilitant le reconditionnement des ordinateurs usagés et l'accès à l'internet (WiFi communautaire)

Public ciblé: Tout public et en particulier les seniors et les foyers défavorisés, les scolaires, les petites et moyennes entreprises

Favoriser l'accès aux nouvelles technologies

Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies
Pilote administratif: Directeur des services techniques

L'action vise à améliorer le maillage de nœuds de raccordement d'abonnés afin d'amplifier le signal ADSL permettant un accès à tous aux nouveaux éléments de communication et d'information.

Par ailleurs, faute de compétences ou de pouvoir accéder aux équipements, certains citoyens peuvent être pénalisés en ne pouvant pas recourir aux nouvelles technologies de l'information et de communication. Le manque d'accès à ce moyen d'information, de communication est une forme d'exclusion qu'il convient de réduire. Les possibilités d'intégration économique, sociale et professionnelle sont de fait limitées.

Á l'heure actuelle, l'usage de l'ordinateur et des applications qui en découlent est devenu indispensable dans le quotidien de tous. C'est pourquoi, quatre mesures sont proposées: le **développement des formations** en structure associative et chez le particulier, le **reconditionnement** des anciens ordinateurs et la mise à disposition des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires, l'équipement de tous les sites municipaux permettant l'accès communautaire au réseau WIFI.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Se conformer à la réglementation sur l'usage communautaire du WIFI

Phase 2 Recenser les besoins et les offres de formation (diagnostic de territoire)

Phase 3 Réaliser la carte de réception du signal ADSL. Établir une cartographie permettant de localiser les secteurs et équipements ayant le meilleur rendement de diffusion des ondes

Phase 4 Identifier les sources de gisement des ordinateurs

Phase 5 Développer le partenariat avec une entreprise d'insertion pour le reconditionnement:

- récupérer ces ordinateurs en interne (mairie et services) et en externe (appel aux entreprises) et définir les modalités (définition d'un ordinateur complet)
- définir les modalités de reconditionnement (interne, externe)
- définir les conditions de ressources des bénéficiaires
- faire une offre via la direction de la solidarité et la Maison des solidarités
- reconditionner les ordinateurs en fonction de la demande

Phase 6 Conforter la Maison pour tous dans son rôle d'établissement public numérique

Phase 7 Organisation d'un événement fédérateur en partenariat avec le CCAS et le Conseil général

Phase 8 Augmenter le nombre de tableaux blancs interactifs dans les écoles

Phase 9 Définir un programme de financement avec les partenaires privés

Phase 10 Établir un programme de travaux, budgétiser un programme pluriannuel d'équipement

Coût :

- Tableaux numériques : 6 000 € par tableau, souhait de la Municipalité d'équiper à terme une dizaine classe
  Estimation : 60 000 €
  Financement : Ville de Marcoussis
- Reconditionnement des anciens ordinateurs 100 € par ordinateur
  Estimation : 1500 € par an
  Financement : Ville de Marcoussis

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Acquisition des tableaux numériques en cours

2011 Formation des seniors à l'usage des nouvelles technologies en cours

2012 Mise en place d'un plan de gestion pour le reconditionnement des ordinateurs

2012 Elaboration d'une carte des zones d'accès au réseau WIFI. Recherche de financement pour l'opération

2013 Mise en place des équipements techniques sur la base de carte en 2012

2014 Création sur l'impulsion de la commune d'une cellule permettant de dialoguer avec les acteurs réseaux afin d'organiser un plan de modernisation des réseaux informatiques

PARTENARIAT

Interne: Service informatique • Service technique • Service juridique • Service développement économique • Blog Agenda 21

Externe: Opérateurs de téléphonie • État • Département • Région • Association d'usager • La Maison pour tous • Direction de la solidarité • Éducation nationale • Entreprise d'insertion

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Pourcentage de la population raccordée
2. Pourcentage des entreprises raccordées
3. Nombre de N.R.A (Nœuds de Raccordement d'Abonnés) créés
4. Niveau du débit
5. Nombre de bâtiments équipés
6. Indice de satisfaction à renseigner (modèle à créer)
7. Nombre de personnes ayant suivi des formations (voir avec la Maison pour tous)
8. Nombre de personnes ayant acquis un ordinateur par l'économie sociale et solidaire
9. Nombre de Tableaux Blancs Interactifs sur la Commune/nombre d'élèves bénéficiaires
10. Évolution du chiffre d'affaires de l'entrée d'insertion reconditionnement

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Élaborer un Plan Local d'Urbanisme avec l'ensemble des citoyens

FICHE 8

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Urbanisme et projet de Territoire
Pilote administratif: Directrice du service urbanisme

Tout au long du processus d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, une large concertation avec la population sera mise en place. Il s'agit ici de recueillir l'avis de chacun afin de construire un Plan Local d'Urbanisme, reflet d'un consensus.

Les étapes de mise en œuvre :

- Phase 1 — Organiser avec le bureau d'étude des réunions d'information et des expositions (plan, règlements) sur le Plan Local d'Urbanisme, son utilité, ses enjeux…
- Phase 2 — Au cours d'élaboration du PLU, consulter des personnes publiques intéressées
- Phase 3 — Recueillir les avis de tout organisme structurant l'aménagement du territoire (habitat, déplacement, urbanisme, architecte etc.)
- Phase 4 — Informer les habitants via le journal local, le site Internet…

Coût :
Étude préalable : 26 000 €
Financement : Ville de Marcoussis

Calendrier de mise en œuvre :

- 2012 — Organisation de la concertation publique
- 2013 — Présentation à la population du projet
- 2014 — Approbation et mise en œuvre du PLU

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain	✖
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	✖
La pérennisation et le développement des déplacements	✖
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	✖
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	✖
Un partage des voies de circulation	✖
La lutte contre le logement précaire et insalubre	✖
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	✖
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Recenser les différents milieux (plaine agricole, zone urbanisée, bois…) pour actualiser les prescriptions du Plan Local d'Urbanisme
- Traduire les volontés en termes de déplacement dans le Projet d'Aménagement de Développement Durable
- Développer la contribution des habitants et des secteurs socio-économiques dans le processus d'élaboration

Public ciblé: Habitants et acteurs socio-économiques

PARTENARIAT

Interne: Élus • Services techniques • Service communication
Externe: Bureau d'étude chargé de l'élaboration du PLU • Acteurs socio-économiques; (habitants, associations, entreprises)

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes qui auront adressé des contributions
2. Nombre de remarques sur les registres d'enquête publique
3. Nombre de participants aux réunions d'informations
4. Nombre de réunions avec la population

Périodicité

À l'issue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Créer un observatoire des loyers et des charges

FICHE 9

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La lutte contre le logement précaire et insalubre	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

› Développer un outil statistique de connaissance sur le coût du logement afin de permettre une maîtrise des charges et loyers

Public ciblé: Les bailleurs sociaux et privés

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Solidarité, Logement et Petite Enfance
Pilote administratif: Direction de la solidarité

Il s'agit d'établir un observatoire des loyers et des charges, dans un premier temps, dans les logements sociaux, en consultant les bailleurs sociaux. Dans un second temps, il s'agira de l'agréger avec les données du parc locatif privé. La collecte d'information a pour objet de représenter correctement la diversité des situations tant sur le plan de la taille des logements, de leur confort, de leur localisation que de l'ancienneté de leur occupation.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1 — Constitution d'un comité de pilotage avec les bailleurs et la Direction de la solidarité, qui pourra ensuite s'élargir aux agences immobilières
- Phase 2 — Définition des indicateurs
- Phase 3 — Définition des modalités et de la périodicité de remontées des informations
- Phase 4 — Sortie des résultats de l'observatoire une fois/an

Calendrier de mise en œuvre :

- 2011 — Élaboration du questionnaire permettant de compiler les données quantitatives et qualitatives
- 2012 — Diffusion du questionnaire et corrélation des questionnaires avec les obligations législatives
- 2013 — Restitution auprès des locataires concernés par le logement

PARTENARIAT

Interne: Service juridique

Externe: Bailleurs sociaux • Direction Régionale de l'Habitat d'Ile-de-France • Caisse d'allocation Familiale • Agences immobilières

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Échelle des loyers et des charges connus sur l'ensemble du parc de logement public et privé
2. Pourcentage des bailleurs sociaux participant à l'étude
3. Pourcentage des agences immobilières participant à l'étude

Périodicité d'évaluation

Rapport d'activité annuelle

Élaborer un Guide de l'Habitat durable

FICHE 10

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	✖
La lutte contre le logement précaire et insalubre	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

Action en cours

Pilote politique: Adjointe au développement durable, environnement, Agenda 21
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La Commune souhaite mettre à disposition un guide complet pour faire connaître les outils clés de l'éco-habitat et ainsi faciliter la réalisation des projets des Marcoussissiens. Présenté sous la forme d'un livret, le guide sera mis en ligne et actualisé sur l'interface du blog Agenda 21 et le site de la ville.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Élaborer le guide

Phase 2 Communiquer sur son existence afin d'élargir la diffusion

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Accompagner les particuliers dans la réalisation d'un habitat durable
- Promouvoir les modes de construction alternatifs et respectueux de l'environnement
- Faire connaître les subventions possibles
- Faire connaître l'existence des labels et certifications

Public ciblé: Les habitants

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Actualiser les données du document en préparation

2012 Diffusion du livret auprès de la population et sur le blog Agenda 21

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service technique • Service urbanisme

Externe: Maison de l'habitat • Agence Régionale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France • Espaces Infos Énergie

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de consultations de la version électronique du guide
2. Nombre de demandes de subventions
3. Nombre de déclarations de travaux développement durable déposées à l'urbanisme

Périodicité

Annuelle

Assurer la maîtrise énergétique des bâtiments publics

FICHE 11

Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint travaux voirie, assainissement et accessibilité des handicapés
Pilote administratif: Directrice adjointe des services techniques

Á partir du diagnostic énergétique des bâtiments publics qui a été établi, un plan de gestion doit être dressé. Réduire les consommations énergétiques passe, d'une part, par la sensibilisation des agents communaux et des usagers de ces bâtiments et, d'autre part, par un plan pluriannuel d'investissement.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Former et sensibiliser les agents et les usagers

Phase 2 Hiérarchiser les préconisations selon les critères pondérés (gisement d'économie, ancienneté des équipements, activité de la structure, utilisation énergivore, etc.)

Phase 3 Établir un Plan de Programmation d'Investissement

Phase 4 Établir un document pour suivre l'évolution des consommations

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réaliser des économies énergétiques dans les bâtiments publics par une optimisation des programmations et des investissements et par une meilleure utilisation de ces bâtiments
- Créer des droits aux certificats d'efficacité énergétique

Public ciblé: Les agents municipaux, les usagers des bâtiments publics

Coût :

- 2012/2014 - 2014/2021 :
  Estimation du coût global de l'opération : 3 500 000 € échelonnés sur 2 plans pluriannuels d'investissement
- Étude préalable a la mise en place du plan pluriannuel d'investissement :
  Estimation 30 000 €
  Financement : Ville de Marcoussis et partenaires financiers à déterminer

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Suite au diagnostic énergétique réalisé en 2010. Hiérarchiser les préconisations selon des critères de pondération

2012 Mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement

PARTENARIAT

Interne: Services techniques • Les services gestionnaires de bâtiments publics

Externe: La société de maintenance des chaudières • Bureau d'études • Les usagers des bâtiments publics

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Évolution de la consommation d'énergie par poste de consommation (chauffage, éclairage)
2. Nombre d'agents et d'usagers formés
3. Proportions d'économies réalisées selon les investissements engagés
4. Nombre et valeurs des certificats d'efficacité énergétique émis

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Intégrer une démarche environnementale pour le projet d'extension et de requalification du fond des Près

FICHE 12

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	✖
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	✖
La pérennisation et le développement des déplacements	✖
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	✖
L'accès de tous au marché du travail	✖
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Créer un cadre de travail agréable dans la zone industrielle connectée à l'espace urbain
- Intégrer les problématiques du développement durable dans l'aménagement de la zone d'activités

Public ciblé : Les aménageurs, constructeurs et occupants de la zone industrielle

PARTENARIAT

Interne : Service urbanisme • Service techniques • Service Agenda 21

Externe : Conseil Général 91 • Conseil Régional Île de France • Entreprises • Opérateurs

Action en cours

Pilote politique : Adjoint aux finances, Économie et Emploi
Pilote administratif : Chargé de mission économie

L'approche environnementale de l'urbanisme favorise la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets d'aménagement. L'extension et la requalification de la Zone Industrielle du Fond des Près s'inscriront dans cette dynamique.

Les étapes de mise en œuvre :

Phase 1 Étude de réalisation

Phase 2 Réalisation du permis d'aménager pour l'extension de la Zone Industrielle
Réalisation d'un cahier des charges pour le réaménagement de la rue du Fond des Près. Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du CG 91 et de la région IDF

Phase 3 Réalisation des travaux d'aménagement de la zone d'extension
Travaux de réaménagement de la rue du Fond des Prés

Phase 4 Fin des travaux
Premières implantations d'entreprises

Calendrier de mise en œuvre :

2010 Étude de faisabilité

2011 Permis d'aménager

2012 Réalisation des travaux d'aménagement

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de sociétés nouvellement implantées
2. Nombre de parcelles créées
3. Nombre d'arbres plantés et espèces végétales
4. Évolution de la consommation d'eau pour l'entretien des espaces verts

Périodicité

Annuelle

Partager un espace de circulation en cœur de village

FICHE 13

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	✖
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	✖
Un partage des voies de circulation	✖
Le civisme au quotidien	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Partager la voie piéton/véhicule motorisé/vélo
- Développer des espaces d'animation au cœur du village
- Préserver la fluidité de circulation et les zones de stationnements en zone bleue
- Sécuriser les déplacements des piétons

Public ciblé: Les usagers du cœur du village

PARTENARIAT

Interne: Services communaux (techniques, économique, urbanisme), réunion avec les commerçants et la paroisse

Externe: Bureau d'études et Conseil général

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Urbanisme et Projet de Territoire
Pilote administratif: Directeur des services techniques

Dans le cadre de la requalification de la RD 446, la commune de Marcoussis souhaite réhabiliter le cœur de village pour un meilleur partage de l'espace tout en préservant la fluidité de la circulation en cœur de village

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Définir le projet avec le Conseil général

Phase 2 Inscrire le projet dans le nouveau contrat de la route départementale

Coût :

- Aménagement de la voirie et de ses abords :
  Estimation : entre 3 000 000 et 4 000 000 €
  Financement : 50 % Ville de Marcoussis, 50 % Conseil général

Calendrier de mise en œuvre :

2010/2013 Étude de faisabilité

2014 Réaménagement de la départementale 446

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Diminution du nombre de véhicules stationnés en centre-ville
2. Augmentation du nombre d'usagers de transports en commun
3. Fluidification du trafic aux heures de pointe
4. Mètre linéaire de voirie pacifiée au cœur du village
5. Diminution du nombre d'infractions (stationnement, vitesse…)
6. Diminution du nombre d'incidents/accidents

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Favoriser le covoiturage

FICHE 14

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	✖
La pérennisation et le développement des déplacements	✖
Le civisme au quotidien	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Favoriser le covoiturage pour tous les types de déplacements
- Réduire la circulation automobile et limiter la pollution atmosphérique
- Créer du lien entre les Marcoussissiens et les habitants du bassin de vie

Public ciblé: Les usagers

PARTENARIAT

Interne: École des Arts • Communication • Services techniques • Service Communication

Externe: Site du covoiturage du Conseil Général • Les associations marcoussissiennes

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Transports et sports
Pilote administratif: Chargée de mission économie

Le covoiturage correspond à un changement dans nos pratiques de déplacement qu'il faut développer pour des raisons écologiques, sociétales et économiques. La Mairie aménagera des points de rencontre entre « covoitureurs » et des aires de covoiturage.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Rencontre des partenaires intéressés et identification des besoins

Phase 2 Élaboration des modalités de mise en œuvre (outils permettant la rencontre de l'offre et de la demande; identification des zones relais; identification des aires de covoiturage)

Phase 3 Installation de panneaux de signalisation pour identifier les aires de covoiturage

Phase 4 Création d'un onglet dédié sur le site de la Commune

Phase 5 Communication autour du covoiturage à renforcer, distribution d'autocollants permettant l'identification des véhicules

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Mise en place d'un plan de communication autour du covoiturage

2012 Mise en place des points de rassemblement et lancement de l'opération à travers le réseau d'échange de l'éco-mobilité

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes ayant répondu favorablement à la sollicitation
2. Nombre de parents ayant mis en place un covoiturage
3. Nombre de « clics » sur l'espace dédié du site internet
4. Nombre de véhicules stationnant en journée à proximité de l'aire de covoiturage
5. Nombre d'autocollants distribués

Périodicité

Une fois/an sur plusieurs jours

Promouvoir l'utilisation des liaisons douces

FICHE 15

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Un partage des voies de circulation	✖
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	✖
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	✖
La pérennisation et le développement des déplacements	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer la visibilité des liaisons douces
- Augmenter la fréquentation des liaisons douces

Public ciblé: Les usagers et potentiels usagers

Action à renforcer

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué aux liaisons douces
Pilote administratif: Directeur des services techniques

Les liaisons douces ont été créées pour améliorer le cadre de vie. En diminuant les circulations motorisées, les chemins existant doivent être entretenus et connus de tous pour développer davantage leur utilisation.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Refaire le marquage

Phase 2 Réaliser un plan de maintenance avec de nouveaux partenaires; agriculteurs, apprentis d'Auteuil

Coût :

- Mise en place de mobilier spécifique aux liaisons douces :
  Estimation : 15 000 € d'investissement et 1 500 € par an pour l'entretien
  Financement : Ville de Marcoussis

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Organisation d'une rencontre des partenaires locaux afin d'organiser le plan de maintenance

2012 Élaboration d'un outil cartographique de suivi

PARTENARIAT

Interne: Services espaces verts • Service Communication

Externe: Apprentis Auteuil, Agriculteurs, Triangle Vert • Association randonneur

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Enquête annuelle de satisfaction
2. Nombre de plans diffusés

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Aménager les voies cyclables

FICHE 16

Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller municipal délégué aux liaisons douces
Pilote administratif: Directeur des services techniques

Sécuriser les circulations cyclistes en ville permet de faire du vélo une alternative aux voitures et de rendre autonomes dans leur déplacement les jeunes. La mise en place d'accroches sécurisées et la création de voies cyclables favoriseront ce mode de déplacement doux.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1 — Identification des lieux dédiés aux cyclistes existants
- Phase 2 — Validation des itinéraires maillant le territoire
- Phase 3 — Matérialisation des voies cyclables
- Phase 4 — Communication auprès de publics ciblés (collégiens, associations sportives et culturelles): distribution de plans + site internet en parallèle aux liaisons douces

Coût :

- Mise en place de mobilier spécifique :
  Estimation : 8 000 € pour l'investissement
  Financement : Ville de Marcoussis

Calendrier de mise en œuvre :

- 2012 — Recensement des voies susceptibles d'accueillir des voies cyclables
- 2013 — Élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement
- 2014 — Début de la phase travaux

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	✖
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	✖
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	✖
Un partage des voies de circulation	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Favoriser et sécuriser les déplacements vélos pour limiter la circulation automobile
- Relier de manière logique l'ensemble des aménagements cyclables et les stationnements vélos
- Favoriser le bien-être des Marcoussissiens par la pratique d'une activité sportive
- Améliorer la lisibilité des aménagements

Public ciblé: Les pratiquants du vélo ou les potentiels usagers

PARTENARIAT

Interne: Service technique

Externe: Entreprise qui détient le bail voirie • Région pour les cofinancements • Associations • Éducation nationale

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes empruntant les pistes cyclables
2. Nombre de kilomètres sécurisés
3. Nombre de places de stationnement sur le territoire
4. Nombre d'accroches posées

Périodicité

Annuelle

Sécuriser les circulations piétonnes

FICHE 17

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	✖
Un partage des voies de circulation	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Sécuriser les circulations piétonnes et cyclistes
- Rendre accessibles les espaces publics pour les personnes à mobilité réduite

Public ciblé: Les usagers empruntant les trottoirs et voiries de la Commune

Action en cours

Pilote politique: Adjoint aux travaux, voirie, assainissement et Accessibilité des handicapés
Pilote administratif: Directeur des services techniques

La sécurisation des circulations piétonnes se fera dans le cadre d'un plan pluriannuel et en conformité avec le plan d'accessibilité.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1 Réalisation du diagnostic d'accessibilité des trottoirs et voiries
- Phase 2 Planification du programme pluriannuel d'investissement
- Phase 3 Recherche de cofinancement
- Phase 4 Réalisation des travaux
- Phase 5 Campagne de communication par le biais des supports municipaux et signalisation sur site

Coût :

- Étude préalable afin de d'intégrer cette donnée dans le PAVE (Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics)
  Estimation : 25 000 €
  Financement : Ville de Marcoussis

Calendrier de mise en œuvre :

- 2012 Études préalables
- 2013 Intégrer les recommandations dans un plan pluriannuel d'investissement
- 2014 Début de la phase travaux

PARTENARIAT

Interne: Service technique

Externe: Associations • Conseil Général • Usagers de l'espace public

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de plaintes de riverains
2. Mètres linéaires de voies et trottoirs réhabilités et accessibles
3. Nombre d'accidents mettant en cause la responsabilité de la Commune pour mauvais entretien

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Moderniser l'éclairage public

FICHE 18

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réduire la consommation électrique des éclairages de l'espace public
- Réduire les pollutions lumineuses et contribuer à la préservation de la faune nocturne

Public ciblé: Les usagers des espaces publics et la faune nocturne

Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint aux travaux, voirie, assainissement et Accessibilité des handicapés
Pilote administratif: Directeur des services techniques

La nécessité de réduire les consommations d'énergie conduit la Commune à opter pour une rénovation de ses éclairages publics. La réduction des points lumineux conduira à diminuer les coûts et à protéger la faune nocturne.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1 Réaliser un état de l'éclairage des espaces public de la Commune
- Phase 2 Rechercher les cofinancements
- Phase 3 Établir un programme pluriannuel
- Phase 4 Planifier le remplacement en vue d'obtenir un taux de performance optimal des systèmes d'éclairages
- Phase 5 Programmer les horaires du réseau d'éclairage public
- Phase 6 Communiquer autour de l'action

Coût :

- Programmer le remplacement des points lumineux anciens très énergivores sur 10 ans :
  Estimation : 100 000 € par an
  Financement : Ville de Marcoussis

Calendrier de mise en œuvre :

- 2012 Réalisation d'un diagnostic du parc d'éclairage public
- 2013 Intégrer les recommandations dans un plan pluriannuel d'investissement
- 2014 Début de la phase travaux

PARTENARIAT

Interne: Services techniques

Externe: Entreprises prestataires • État • Région • Conseil général • Bureaux d'études • Natureparif

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de points lumineux remplacés
2. Nombre de certificats d'économies d'énergies générés
3. Inventaire de la faune nocturne
4. Évolution de la consommation énergétique

Périodicité

Annuelle

Impulser l'amélioration des transports collectifs locaux

FICHE 19

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	✖
La pérennisation et le développement des déplacements	✖
Un partage des voies de circulation	✖
L'accès de tous au marché du travail	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Transports et sports
Pilote administratif: Chargée de mission économie

La connaissance des déplacements des habitants de Marcoussis ou des personnes qui s'y rendent dans le cadre de leurs activités est un préalable à l'amélioration des transports collectifs, laquelle doit être menée en partenariat avec le Syndicat des communes pour la défense des transports en commun.

Les étapes de mise en œuvre :

- **Phase 1** Reprendre le diagnostic établi sur le site du Syndicat des communes pour la défense des transports en commun dans le cadre des transports afin de cerner le fonctionnement du territoire
- **Phase 2** Évaluer les besoins d'évolution des transports collectifs sur Marcoussis, notamment pour la desserte des gares RER
- **Phase 3** Proposer des pistes d'actions et de modifications et évaluer l'impact financier pour la Commune
- **Phase 4** Retour vers le Syndicat des communes pour la défense des transports en commun

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Connaître les besoins des usagers en termes de transports collectifs pour améliorer l'offre de transport en commun à Marcoussis
- Inciter les habitants à moins utiliser leurs véhicules personnels
- Réduire les nuisances liées aux voitures

Public ciblé: les habitants, les salariés sur la Commune, les collégiens

Calendrier de mise en œuvre :

- **2012** Évaluer les besoins d'évolution des transports collectifs sur Marcoussis
- **2013** Intégrer les recommandations dans un plan pluriannuel d'investissement
- **2014** Définition avec le syndicat des modalités de financement

PARTENARIAT

Interne: Service emploi • Service scolaire

Externe: Syndicat des communes pour la défense des transports en commun • Syndicat des transports Île-de-France. (STIF)

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Fréquentation sur les lignes de transports
2. Nombre de cartes scolaires subventionnées par la ville
3. Nombre d'horaires modifiés
4. Nombre d'arrêts ou de lignes modifiés

Périodicité d'évaluation

Un an après l'étude

Lutter contre les dépôts sauvages

FICHE 20

Action à renforcer

Pilote politique: Conseiller délégué à la sécurité, à l'artisanat et aux commerces
Pilote administratif: Chef de la police municipale

189 tonnes de dépôts sauvages ont été collectées par les services de la ville en 2010. Ces apports illégaux sont un problème récurrent sur le territoire de la Commune. Pour pallier au manque de civisme de certains habitants, entrepreneurs ou artisans, il est nécessaire d'identifier les contrevenants et de les poursuivre.

Aussi, il est envisagé de créer une cellule opérationnelle chargée de:
- cartographier et quantifier les dépôts sauvages ;
- identifier les contrevenants ;
- enlever ou faire enlever les dépôts ;
- poursuivre les contrevenants identifiés.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1 — Constitution de la cellule opérationnelle = sous le pilotage et la coordination de la police municipale, des services techniques et financier
- Phase 2 — Développer les relais parmi les agents des services municipaux, des agriculteurs
- Phase 3 — Interventions de la cellule opérationnelle
- Phase 4 — Arrêté(s) fixant les tarifs d'enlèvement
- Phase 5 — Communication sur la responsabilité et sur les grandes opérations

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	✖
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain	✖
La gestion des dépôts sauvages	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
La gestion durable des déchets ménagers	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réduire le tonnage de déchets provenant des dépôts sauvages
- Préserver les espaces boisés et agricoles
- Réduire les interventions nécessaires des services techniques

Public ciblé: Les contrevenants aux codes de la santé publique et de l'environnement

Coût :

- Réalisation de campagne de sensibilisation à l'aide de document et d'animation spécifiques :
  Estimation : 5 000 €
  Financement : Ville de Marcoussis

Calendrier de mise en œuvre :

- 2011 — Définition des modalités d'intervention et de répression
- 2012 — Cartographier les zones sensibles. Mise en place de la cellule opérationnelle composée d'acteurs de terrain

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Blog Agenda 21 • Services techniques

Externe: Le Conseil général • Le triangle Vert

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Évolution du tonnage des déchets sauvages enlevés
2. Évolution du nombre de contrevenants identifiés
3. Évolution du nombre de recours aux services techniques et aux prestataires extérieurs

Périodicité

Annuelle

Favoriser la consommation de productions locales

FICHE 21

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Communiquer sur la qualité des produits du terroir
- Favoriser les liens entre les producteurs locaux et les consommateurs

Public ciblé: Les agriculteurs, habitants, les producteurs locaux

Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller municipal délégué au projet de territoire et Triangle Vert
Pilote administratif: Coordinatrice de l'association Triangle Vert

Pour développer les circuits courts sur le territoire, il est nécessaire de recenser les différents producteurs comme les maraîchers, les potagers. Améliorer la proximité des Marcoussissiens avec les producteurs locaux passe par leur présence sur le marché et en centre-ville. Pour les faire connaître des habitants, des visites et des dégustations seront organisées sur les exploitations.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Recenser les producteurs locaux

Phase 2 Réaliser une étude de faisabilité sur l'approvisionnement possible de produits locaux dans la restauration

Phase 3 Utiliser des outils de communication du Triangle Vert et de la Commune pour mettre en avant l'agriculture locale et ses productions

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Recenser les producteurs locaux en cours

2012/2013 Réaliser une étude de faisabilité sur l'approvisionnement possible de produits locaux dans la restauration

2013 Utiliser des outils de communication du Triangle Vert et de la commune pour mettre en avant l'agriculture locale et ses productions en cours

PARTENARIAT

Interne: Service développement économique

Externe: Chambre d'Agriculture • Agriculteurs membres du Triangle Vert

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'événements organisés et de participants
2. Recettes des ventes réalisées par les agriculteurs participants
3. Nombre de types de circuits courts sur la Commune

Périodicité d'évaluation

Au début de chaque année, faire le bilan de l'année écoulée

Accompagner le dynamisme du commerce en cœur de village

FICHE 22

Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint à l'artisanat et aux commerces
Pilote administratif: Chargée de mission économie

Le réaménagement de la Place de la République vise à embellir le cœur de village. Par cette initiative, la ville souhaite venir en soutien aux commerçants locaux en les accompagnant dans leur développement et en permettant la création de nouvelles enseignes.

Les étapes de mise en œuvre :

- Phase 1 — Une étude préalable sera réalisée pour connaître les atouts et faiblesses du commerce local afin de proposer des pistes d'actions
- Phase 2 — Réalisation d'un projet architectural
- Phase 3 — Dépôt du permis de construire
- Phase 4 — Chantiers

Coût :

- Études préalables de faisabilité :
  Estimation : 20 000 €
  Financement : Ville de Marcoussis et chambre de commerce et de l'industrie

Calendrier de mise en œuvre :

- 2012 — Étude préalable
- 2013 — Présentation du projet de revitalisation du commerce issue de l'étude

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	✖
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	✖
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	✖
L'accès de tous au marché du travail	✖
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
La vitalité des commerces et services de proximité	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Valoriser l'offre commerciale existante
- Augmenter l'attractivité du commerce local
- Favoriser la fréquentation des commerces

Public ciblé: Les commerçants, artisans et les consommateurs

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service urbanisme

Externe: Commerçants • Association des Commerçants de Marcoussis • Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne • Cabinet d'étude • Constructeur, porteurs de projets • Agences immobilières • Propriétaires de locaux

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de commerçants présents
2. Nombre d'actions engagées par l'association des commerçants
3. Nombre d'animations portées par l'association des commerçants dans l'année
4. Nombre de commerçants ayant fait une intervention sur leur espace commercial (enseigne, vitrine…)
5. Nombre de commerçants mettant en place un outil de communication (plaquette, Internet, carte de fidélité)
6. Nombre d'articles en faveur d'une consommation locale
7. Nombre de locaux commerciaux créés et surfaces créées
8. Taux d'occupation des locaux
9. Nombre d'activités créées et type d'activités

Périodicité

Annuelle

Accueillir les nouvelles activités économiques

FICHE 23

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	✖
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain	✖
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	✖
L'accès de tous au marché du travail	✖
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	✖
La vitalité des commerces et services de proximité	✖
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	✖
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Impliquer des entreprises dans la vie du territoire
- Favoriser l'ancrage territorial de l'entreprise

Public ciblé: Les entreprises industrielles ou artisanales

PARTENARIAT

Interne: Service communication, accueil de la ville et secrétariat du maire • Maison de l'emploi

Externe: Conseil régional Île-de-France • Les entreprises • Chambres consulaires • Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et des Ordures Ménagères • Conseil Général 91 • Association des Études Foncières + association du fond des près

Action en cours

Pilote politique: Adjoint aux finances à l'économie et à l'emploi
Pilote administratif: Chargée de mission économie

L'attractivité du territoire marcoussissien passe par le développement de l'activité industrielle et artisanale. La mairie souhaite alors accompagner les entreprises dans leur démarche.

L'accueil des entreprises émergentes et l'animation du tissu économique local sont les moyens d'y parvenir.

1er volet: Accueil des entreprises sur la Commune.

- Prise de contact avec les nouveaux acteurs du commerce et de l'artisanat.
- Envoi d'un courrier d'accueil d'un guide des nouveaux arrivants et aux nouveaux entrepreneurs contenant des informations telles que les transports, l'accueil scolaire, le sport et les activités extrascolaires, programme culturel de la ville, gestion des déchets…
- Faire connaître aux Marcoussissiens les activités économiques de la ville.
- Traiter dans les meilleurs délais les dossiers des entreprises et leur offrir un service public réactif.
- Faciliter les démarches des entreprises.
- Mettre en lien le milieu entrepreneurial et le tissu associatif, les commerçants et artisans de l'A.CL.A.M.

2e Volet: Animation du tissu économique local.

Organiser des rencontres thématiques pour les acteurs économiques sur des sujets répondant à des problématiques communes (emploi, déchets, déplacements…).

3e Volet: Implantation de nouvelles activités sur la Commune.

Offrir de nouvelles possibilités d'accueil pour les entreprises notamment en acquisition. En lien avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Veille sur la disponibilité des locaux ou terrain

Phase 2 Veille sur les cessations d'activité

Phase 3 Alimenter un espace dédié sur le site Internet avec les potentialités du territoire

Phase 4 Démarchage et contact de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne

Calendrier de mise en œuvre :

2012/2014 Mise en place d'un outil de communication et de recensement afin de faire connaître la potentialité économique de la commune

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes, chefs d'entreprise ou salariés de l'entreprise bénéficiant des services de la ville ou impliquées dans une association locale (école, crèche, école des arts…)
2. Nombre d'entreprises ayant réalisé une extension
3. Évolution du nombre de salariés dans l'entreprise
4. Taux de participation des entreprises aux rencontres thématiques et typologie des entreprises présentes
5. Thèmes abordés par les entreprises dans l'année
6. Taux de satisfaction des entreprises sur les délais de réponse et l'accueil de la ville
7. Nombre de nouvelles entreprises accueillies
8. Nombre de Marcoussissiens embauchés

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Développer les jardins partagés

FICHE 24

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint urbanisme et projet de territoire
Pilote administratif: Directrice du service urbanisme

Dans le cadre du développement de circuits courts (producteur/consommateur) et le maintien d'un maraîchage individuel, la Commune souhaite accompagner la mise à disposition de petites parcelles privées contre culture. Cela peut aussi se décliner dans le cadre des projets de logements collectifs, par le biais de jardins potagers collectifs en pieds d'immeubles gérés par les amicales de locataires.

Les étapes de mise en œuvre :

Phase 1 Identifier les parcelles cultivables et les potentiels jardins dans les projets de logement

Phase 2 Évaluer le nombre de personnes souhaitant s'engager dans la pratique du maraîchage individuel

Phase 3 Organiser des sessions de formations pour les jardiniers

Calendrier de mise en œuvre :

2012 Création d'un outil interactif permettant de mettre en lien des propriétaires terriens avec des habitants souhaitant pratiquer une forme de jardinage collectif et de partage de leurs parcelles potagères

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	✖
Le civisme au quotidien	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Permettre la mise à disposition des habitants des parcelles cultivables
- Favoriser les relations intergénérationnelles
- Requalifier des espaces en jachère

Public ciblé: Les habitants, les promoteurs

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service Agenda 21, Blog • Direction de la solidarité

Externe: Le Triangle vert • Jardiniers de France • La Maison Pour Tous • Les propriétaires des espaces

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de m² mis à disposition par la Commune et par des propriétaires privés
2. Nombre de jardiniers
3. Nombre d'actions de formation

Périodicité

Annuelle

Insérer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
L'accès de tous au marché du travail	X
Le civisme au quotidien	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint aux finances, économie et emploi
Pilote administratif: Responsable service juridique

L'introduction des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics doit être appréhendée comme une marque forte de la Commune à vouloir imposer des conditions respectueuses du développement durable aux candidats aux marchés publics, au même titre que celles soumises aux agents de la Commune.

Dans la lutte contre la précarité et le chômage, la commune de Marcoussis souhaite impliquer les entreprises répondant à ses marchés publics. Outre le recours aux matériaux écologiques, il est demandé aux entreprises d'intégrer les dimensions sociales du développement durable.

Il convient donc de signer une convention avec différents partenaires: MDS, PLIE, Maison de l'emploi... pour une effectivité et un meilleur suivi des clauses d'insertion.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1 — Rencontre avec les partenaires
- Phase 2 — Signature de la convention avec les partenaires sociaux
- Phase 3 — Identification des marchés et rédaction des cahiers des charges
- Phase 4 — Suivi de l'application des clauses dans les marchés

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Soutenir l'insertion sociale et professionnelle
- Développer l'usage de matériaux et de process écologiques
- Exiger une démarche développement durable des entreprises

Public ciblé: Entreprise répondant aux MP de la ville, public présentant des difficultés d'insertion professionnelle

Calendrier de mise en œuvre :

- 2011 — Réalisation d'un projet de convention avec les partenaires sociaux
- 2011 — Signature de la convention avec les partenaires sociaux
- 2011/2012 — Intégration et suivi dans les marchés publics élaboré par la Commune des clauses d'insertion sociale

PARTENARIAT

Interne: Direction de la solidarité • Service technique • Service Agenda 21

Externe: Pôle emploi • Maison de l'emploi • Plan Local d'Insertion Économique • Association d'Économie Sociale et Solidaire • Entreprises soumissionnaires • Mission Locale • Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie • Centre National de la Fonction Publique Territoriale

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de marchés conclus avec une ou plusieurs clauses
2. Nombre de personnes insérées dans le travail par le biais de l'application des clauses
3. Montant dans le marché conclus

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Organiser une gestion globale des déchets verts des professionnels locaux

FICHE 26

Action nouvelle

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux affaires relatives à l'environnement
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

Les déchets verts sont des déchets dits fermentescibles, autrement dit valorisables à 100 %. C'est pourquoi la Commune cherche à créer un partenariat durable entre les producteurs de déchets verts, les acteurs capables de les valoriser et les utilisateurs du produit transformé.

Au-delà de ces objectifs, plusieurs avantages découlent de cette opération:
- réduction de l'empreinte écologique;
- gain de temps pour l'ensemble des partenaires;
- réduction des coûts de fonctionnement pour l'ensemble des partenaires;
- augmentation des échanges entre partenaires ;
- équiper tous les sites municipaux permettant la transmission du réseau WIFI.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Déterminer les gisements potentiels (suivants les structures énoncées ci-dessous)

Phase 2 Savoir de ce qu'il advient de leur déchet, (enlèvement par un prestataire, valorisation ou pas du déchet sur place etc.)

Phase 3 Mutualiser le service de collecte et/ou de valorisation

Phase 4 Rédiger une convention qui liera les parties prenantes et fixera les modalités d'engagement et de mise en œuvre

Calendrier de mise en œuvre :

2011/2012 Mutualiser les moyens techniques et humains dans la gestion du traitement. Rédiger et signer une convention de mise à disposition des moyens

2012/2013 Rendre efficient la valorisation pour l'ensemble des partenaires

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain	✖
La gestion des dépôts sauvages	✖
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
La gestion durable des déchets ménagers	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réduire les coûts économiques et écologiques de la gestion des déchets verts
- Encourager les synergies entre partenaires
- Mutualiser les moyens dans la gestion des déchets verts de tonte et de branchage
- Développer l'usage et la valorisation locale des déchets verts

Public ciblé: Les producteurs de l'économie sociale et solidaire et des services communaux de déchets verts.

PARTENARIAT

Interne: Service technique • Service des sports

Externe: Le C.A.T • Le Triangle Vert • Les apprentis d'Auteuil • Les potagers de Marcoussis

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Tonnage de déchets collectés
2. Tonnage de déchets valorisés
3. Réalisation du bilan chiffré
4. Tonnage de CO_2
5. Temps de travail économisé par les services municipaux
6. Gain sur l'usure des camions
7. Coût de transport
8. Économie sur le coût de l'enlèvement

Périodicité

Annuelle

Développer le compostage

FICHE 27

Action à renforcer

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux affaires relatives à l'environnement
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

Renforcer la mise à disposition de bacs à compost pour accroître la quantité de matière organique valorisée. Pour cela, il s'agit de pérenniser et de développer la mise à disposition de bacs à compost et d'expérimenter une nouvelle technique: lombric-composte.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Expérimenter le lombric compostage sur un lieu donné de restauration collective publique

Phase 2 Si la phase 1 est concluante, étudier la faisabilité sur l'ensemble des restaurants de la ville

Phase 3 Impliquer les partenaires pour assurer la pérennité de l'action

Phase 4 Poursuivre le partenariat avec le SIREDOM sur l'opération des composteurs

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	✖
La gestion durable des déchets ménagers	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Promouvoir le recours du compostage et accompagner les Marcoussissiens dans la gestion de leur bac à compost
- Expérimenter la filière du lombric-compost avec des acteurs volontaires (déchets alimentaires de la restauration collective)
- Responsabiliser les habitants face à l'augmentation de leurs déchets
- Appréhender la gestion des déchets sous un aspect ludique, pratique et novateur

Public ciblé: Les habitants et les services municipaux

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Assistants Municipaux Élémentaires • Personnel des restaurants scolaires

Externe: L'association du Triangle Vert • Le Centre d'Aide par le Travail • La vie en herbe • Sodexo • SIREDOM

Coût :

- Atteindre l'objectif de doter tous les Marcoussissiens volontaires d'un composteur : Estimation : environ 2 000 foyers, soit 15 000 €

Calendrier de mise en œuvre :

2012 Poursuivre l'opération de distribution des bacs à composte et étendre la pratique du compostage au foyer ne disposant pas de terrain (lombricomposte)

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Kilos de matière valorisée
2. Nombre d'expériences similaires engagées sur le territoire communal
3. Nombre de Marcoussissiens ayant suivi la formation du Siredom sur l'utilisation du bac à compost
4. Nombre de Marcoussissiens s'étant dotés de bac à compost
5. Nombre de structures ayant poursuivi l'expérimentation des bacs lombric-compost

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Poursuivre l'action zéro pesticide à l'échelle territoriale

FICHE 28

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	✖
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Communiquer pour développer les méthodes alternatives
- Fournir aux agents les arguments pour comprendre et faire comprendre la démarche des objectifs «Zéro pesticide»
- Sensibiliser les habitants, les acteurs du territoire concernés

Public ciblé: La population, les agents du service espace vert et sport, les habitants (jardiniers particuliers), les agriculteurs locaux, les entreprises

PARTENARIAT

Interne: Service Communication • Service des Sports

Externe: SIVOA pour la Sallemouille • Plante & Cité pour une mise en place du plan de gestion, communication et labellisation • Conseil Régional • Conseil Général • Triangle vert • Jardiniers de France • Agriculteurs • Data4, Apprentis d'Auteuil… autres professionnels à identifier sur le territoire

Action en cours

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux parcs, espaces verts, fleurissements
Pilote administratif: Responsable des espaces verts

Déjà fortement engagée dans une démarche de zéro pesticide, la Commune souhaite encourager l'ensemble des acteurs du territoire à utiliser des méthodes alternatives afin de limiter l'utilisation des pesticides.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Identification des méthodes de gestion par site

Phase 2 Rétrocession des berges de la Sallemouille au Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval (SIVOA) en vue d'une gestion globale pour l'amélioration de la qualité de l'eau

Phase 3 Obtenir une labellisation de gestion écologique des E.V par « Plante & Cité »

Phase 4 Action de sensibilisation en direction des utilisateurs et notamment de la population, valorisation du travail du service et des méthodes alternatives employées

Phase 5 Créer une cellule de réflexion sur le programme « Zéro pesticide » avec les communes avoisinantes et les partenaires clés des pollutions souterraines. Préserver la qualité des sols et la qualité de l'eau à une échelle plus importante. Cette cellule a pour but de créer des outils d'aide à la décision sur l'usage des pesticides

Coût :

- Formation du personnel et investissement sur le matériel alternatif
  Estimation : 5 000 €
  Financement : Ville de Marcoussis

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Actions en cours sur le territoire de la commune par les services municipaux

2012 Rétrocession des berges de la rivière Sallemouille au Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval (SIVOA), afin de renforcer la politique et les actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau. Partage des connaissances acquises avec les partenaires et associations locales

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'agents formés
2. Nombre d'heures de formation
3. Relevé d'informations technique de l'amélioration de la biodiversité dans un carnet de bord lié au plan de gestion
4. Superficie des espaces gérés en « Zéro phyto »
5. Obtention de la convention établie
6. Nombre de riverains s'interrogeant sur la pratique Gestion différenciée (recueil de terrain)
7. Quantité de produits utilisés sur le territoire donné
8. Nombre de partenaires impliqués

Périodicité

Annuelle

Sensibiliser aux richesses de la Sallemouille

FICHE 29

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	✖
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
Le civisme au quotidien	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Faire connaître la faune et la flore aquatiques et terrestres
- Sensibiliser la population à la biodiversité et encourager les sciences participatives (participation du grand public aux recherches scientifiques)

Public ciblé: Les habitants et plus particulièrement les enfants

Action à renforcer

Pilote politique: Adjointe au développement durable
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La prise de conscience des richesses de la Sallemouille par les citoyens contribue à la préservation de cette dernière. Dans cet objectif, la mairie souhaite organiser des actions de sensibilisation.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Construction et analyse d'indicateurs locaux de la biodiversité

Phase 2 Consolider les liens partenariaux avec le Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval, le club de Protection de la Nature

Phase 3 Concrétiser les actions de sensibilisation: création d'herbiers, reconnaissance floristique et faunistique, conférence, intervention sur le terrain

Calendrier de mise en œuvre :

2012 Élaborer les outils pédagogiques pour consolider la communication sur la biodiversité de la rivière

2013 Étendre les outils dans le réseau d'acteurs liés à cette thématique

PARTENARIAT

Interne: Service espaces verts de la ville de Marcoussis • Médiathèque (conférence scientifique, exposition)

Externe: Association Les Grenouilles de la Salmouille • Association Naturaliste • Natureparif • Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval (SIVOA)

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'actions réalisées
2. Évolution de la faune et la flore recensées dans l'inventaire

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Élaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts

FICHE 30

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	✖
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Mettre en cohérence les impératifs environnementaux et les usages par la population
- Préserver la ressource eau
- Favoriser la biodiversité
- Former des agents

Public ciblé: La population et les agents du service espaces verts.

Action en cours

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux parcs, espaces verts, fleurissements
Pilote administratif: Responsable des espaces verts

La gestion différenciée est un outil mis à disposition du jardinier pour préserver l'environnement et la biodiversité et réintroduire la nature dans le village. Le zéro pesticide étant déjà au cœur des méthodes de travail du service espaces verts de Marcoussis, il est maintenant primordial de perfectionner ces méthodes alternatives par l'élaboration d'un classement des espaces selon leur besoin d'entretien.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Élaboration d'un plan de gestion différenciée par site

Phase 2 Formation des agents au plan de gestion différenciée

Phase 3 Communication auprès de la population pour expliquer la démarche

Calendrier de mise en œuvre :

2011 Action en cours pour la gestion des espaces naturels gérés par la commune

2012/2013 Renforcer le plan de classification de gestion différenciée pour la commune. Établir un plan de communication auprès de la population afin valoriser l'action de la municipalité envers la biodiversité

PARTENARIAT

Interne: Services techniques pour le fauchage • Service des sports • Médiathèque (conférence scientifique) • Service communication

Externe: Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval • Triangle vert • Jardiniers de France

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'agents formés
2. Nombre de riverains s'interrogeant sur la pratique gestion différenciée (recueil de terrain)
3. Évolution de l'inventaire de la biodiversité

Périodicité

Suivant la saisonnalité

Favoriser l'introduction des abeilles

FICHE 31

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Sensibiliser le grand public au rôle indispensable du pollinisateur et plus particulièrement de l'abeille dans les écosystèmes
- Développer la biodiversité (faune et flore)

Public ciblé: Les habitants, les agriculteurs

Action nouvelle

Pilote politique: Maire de la ville de Marcoussis
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

L'installation de ruches sur le territoire de Marcoussis vise à développer la population des abeilles qui, en tant qu'insecte pollinisateur, est un maillon important dans la biodiversité végétale et en particulier pour les productions agricoles. Cette action permettra de valoriser le travail des apiculteurs et constituera également un outil pédagogique pour tout public.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Définir les accompagnateurs

Phase 2 Déterminer le lieu d'implantation des ruches qui répondent parfaitement aux besoins des abeilles

Phase 3 Implanter les ruches

Phase 4 Établir un planning des événements ouverts au public (notamment scolaire)

Coût :

- Achat de 6 ruches pour le lancement de l'opération :
  Estimation : 2 000 €
  Financement : Ville de Marcoussis, Conseil régional

Calendrier de mise en œuvre :

2012 Monter le dossier de demande de subvention et d'accompagnement par le Conseil régional

2013 Implantation des ruches sur les sites retenus

2013 Présentation de la démarche auprès de la population et des scolaires

PARTENARIAT

Interne: Service urbanisme

Externe: Région Île-de-France • Apiculteur(trice) amateur(trice) • Union Nationale des Apiculteurs de France • Syndicat des apiculteurs du Val d'Essonne • Éducation Nationale • Maison pour tous

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Quantité de miel récolté
2. Nombre de personnes sensibilisées (scolaire et tout public)
3. Nombre de ruches installées
4. Nombre d'animations (scolaires et tout public)

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Créer une vigne sur la côte de l'escargot

FICHE 32

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
La vitalité des commerces et services de proximité	✖
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer la biodiversité
- Améliorer l'attractivité du territoire en renouant avec les traditions
- Développer un outil pédagogique et de convivialité

Public ciblé: Les habitants et les enfants

Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe au développement durable
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La ville souhaite renouer avec ses racines séculaires et viticoles en introduisant des ceps dans la côte de l'escargot, dans le cadre d'une culture sans l'usage de produit chimique. Le travail de la terre est un support pour l'éducation à l'environnement.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Déterminer un porteur du projet à long terme

Phase 2 Dresser une étude de faisabilité :
- étudier le lieu d'implantation : réhabilitation du site
- établir une étude de sol
- planter et exploiter le vignoble

Coût :

- Acquisition foncière et préparation des terres :
  Estimation : 20 000 €
  Financement : Ville de Marcoussis

Calendrier de mise en œuvre :

2012 Étude de faisabilité

2013 Réhabilitation du site et première plantation

2014 Mise en place de la culture partagée de la vigne

PARTENARIAT

Interne: Service urbanisme

Externe: Association d'œnologie de Marcoussis • Experts en viticulture et en œnologie • Éducation nationale • Association Historique de Marcoussis • Maison Pour Tous • Association pour le Matériel Agricole Ancien

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de ceps plantés
2. Nombre de bénévoles impliqués
3. Nombre de sessions d'animation (tout public et scolaire)

Périodicité

- Lors de la première phase de réhabilitation du site (1 an après l'émergence du projet)
- Lors de la plantation des ceps (2 ans après l'émergence du projet)
- Lors de la première coupe
- Lors de la première récolte (6 ans après l'émergence du projet)

Préserver la ressource en eau

FICHE 33

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Mieux connaître le circuit de l'eau
- Promouvoir les installations hydro-économes
- Utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage

Public ciblé: Les habitants, les enfants, les usagers des bâtiments publics, les services communaux

PARTENARIAT

Interne: Services techniques • Service communication ; blog Agenda 21

Externe: Partenaires de formation : fournisseur d'eau • Syndicat des eaux • Syndicat Mixte de la vallée de l'Orge d'Aval

Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint Travaux, voirie assainissement et accessibilité aux personnes handicapées
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

L'eau est une ressource essentielle. La Commune souhaite apporter des conseils techniques pour limiter les consommations en eau. Limiter le gaspillage d'eau passe également par la sensibilisation des enfants.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Intervention dans les écoles

Phase 2 Intervention sur les bâtiments communaux

Phase 3 Information sur les moyens d'économiser l'eau

Calendrier de mise en œuvre :

2012 Mise en place d'un outil permettant en temps réel le suivi des consommations d'eau dans les bâtiments communaux et ainsi déceler les surconsommations et les fuites potentielles

2013 Présentation de la démarche au Marcoussisiens afin de les sensibiliser et les alerter sur l'intérêt de la préservation de l'eau

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de maisons équipées en matériel hydro économe (kit) et en cuve de récupération
2. Nombre de manifestations de sensibilisation organisées
3. Consommation annuelle totale d'eau en m^3 / « foyer témoin »
4. Part d'eau de pluie utilisée pour l'arrosage des plantes / « foyer témoin »
5. Nombre de bâtiments communaux équipés de récupérateurs ou de matériels hydro-économe
6. Évolution de la qualité de l'eau
7. Nombre de mètres cubes d'eau consommés dans les bâtiments publics « témoins »

Périodicité d'évaluation

Évaluation après 2 ou 3 ans

Créer un plan Communal de sauvegarde

FICHE 34

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	✖
Le civisme au quotidien	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer la réactivité d'intervention sur l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population
- Gérer le plus efficacement possible les crises naturelles et/ou technologiques

Public ciblé: Les habitants et les services communaux

Action en cours

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué à la santé
Pilote administratif: Directrice Générale des Services

Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1 Effectuer un état des lieux des risques et des moyens existants

Phase 2 Rédiger un plan d'action, notamment à travers la rédaction de fiches « réflexe »

Calendrier de mise en œuvre :

2012 Rédaction du plan communal de sauvegarde et créer une cellule de suivi afin tenir à jour les données techniques et organisationnelles

2012 Diffuser les fiches réflexes via le site

PARTENARIAT

Interne: Services administratifs • Services techniques

Externe: Service Départemental d'Incendie et de Secours • Préfecture de l'Essonne

ÉVALUATION

Critères d'évaluation
Mise en place du plan communal de sauvegarde

Périodicité
Annuelle

Communiquer autour de l'Agenda 21

FICHE 35

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	✖
Préservation de la biodiversité	✖
Épanouissement de tous les êtres humains	✖
Cohésion sociale et solidarité	✖
Modes de production et de consommation responsables	✖

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	✖
Transport, énergie & habitat	✖
Consommation & déchets	✖
Ressources	✖

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages : la problématique de l'étalement urbain	✖
Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	✖
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	✖
La pérennisation et le développement des déplacements	✖
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	✖
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	✖
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	✖
La lutte contre le logement précaire et insalubre	✖
Un partage des voies de circulation	✖
La gestion des dépôts sauvages	✖
L'accès de tous au marché du travail	✖
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	✖
Le civisme au quotidien	✖
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé – environnement	✖
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	✖
La vitalité des commerces et services de proximité	✖
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	✖
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	✖
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	✖
La gestion durable des déchets ménagers	✖

Action en cours

Pilote politique: Maire de Marcoussis
Pilote administratif: Chargée de communication

Afin de suivre les différentes actions du programme Agenda 21, la LDDM (lettre du développement durable de Marcoussis) sera mise à jour sur le blog A21. Des articles dans le journal municipal et dans la Gadanine seront publiés régulièrement.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1 — Réaliser un plan de communication pour chaque action et pour le programme dans sa globalité
- Phase 2 — Créer une base de données pour améliorer la diffusion de l'action auprès de tous les interlocuteurs et partenaires associés et intéressés par ce programme
- Phase 3 — Définir le contenu de la lettre. Recueillir les informations en interne afin de valoriser leur travail dans une rubrique prévue à cet effet
- Phase 4 — Diffuser la lettre dans les endroits de lecture ciblés
- Phase 5 — Communiquer sur les avancées de la mise en œuvre de l'A21 en alimentant le blog Agenda 21 et dans la rubrique Agenda 21 du journal municipal

Calendrier de mise en œuvre :

- 2012 — Créer la charte de la Lettre du Développement Durable
- 2012/2013/2014/2015 — Décliner chacune des actions dans le plan de communication

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Informer sur la mise en œuvre et l'évaluation des actions de l'Agenda 21
- Décliner le concept de développement durable dans la pratique quotidienne
- Améliorer la transversalité et la transmission d'information

Public ciblé: Tous les acteurs concernés par le plan d'action de l'Agenda 21

PARTENARIAT

Interne: Tous les services porteurs d'actions

Externe: Tous les partenaires concernés

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Taux de satisfaction des Marcoussissiens
2. Nombre de « clics » sur la page du site concernée
3. Nombre d'articles de presse relatant l'Agenda 21 de Marcoussis ou une action particulière
4. Nombre de personnes suggérant un article sur la pratique du développement durable
5. Nombre de LDDM distribuées
6. Nombre de lecteurs de la « newsletter »

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Le développement durable,
c'est ici et maintenant.